



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question au Gouvernement n° 310

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT DES PERSONNES ÂGÉES

M. le président. La parole est à M. Christian Vanneste, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. (*" Honte ! " sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Julien Dray. C'est un repris de justice ! Il a été condamné deux fois !

M. Christian Vanneste. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Elle porte sur un sujet qui devrait intéresser tout le monde ici, même la gauche : le pouvoir d'achat des personnes âgées.

Le pouvoir d'achat est aujourd'hui la préoccupation primordiale des Français. Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, l'a placé au coeur de sa politique. Depuis le mois de juin, nous avons voté deux excellents textes du Gouvernement sur cette question. Le pouvoir d'achat des Français a augmenté de 2,6 % en 2006 et l'INSEE a tablé sur 2,8 % en 2007. Mais ces moyennes cachent des disparités.

M. Henri Emmanuelli. Énormes !

M. Christian Vanneste. Il faut notamment souligner la situation particulièrement exposée des femmes vivant seules et atteignant l'âge de la retraite. Un rapport de l'OCDE pointait cette situation dramatique. Entre soixante-quatre ans et soixante-quinze ans, ce sont 25 % de ces femmes qui sont au-dessous du seuil de pauvreté. Au-dessus de soixante-quinze ans, on monte jusqu'à 28,9 % pour les femmes vivant seules, tandis que les couples sont à 11,3 %. En considérant ces chiffres, on se rend bien compte que la pauvreté, c'est aussi la solitude.

L'affaiblissement de la famille et de la solidarité qui accompagnait la famille ne fait qu'accentuer ce phénomène.

M. Maxime Gremetz. Augmentez les retraites !

M. Christian Vanneste. Toutes les associations de solidarité en France constatent ce phénomène et doivent répondre à des demandes d'aides de plus en plus importantes. Aussi, monsieur le ministre, je souhaiterais savoir si le Gouvernement compte mettre en oeuvre un plan pour lutter contre ce phénomène d'une cruauté particulière. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, la politique du Gouvernement est globale. Nous voulons à la fois valoriser ceux qui travaillent, pour qu'ils ne se sentent plus déconsidérés, et ramener vers l'emploi ceux qui en étaient éloignés, car, quand on reprend un emploi, on retrouve une fiche de paie, et on a plus avec une fiche de paie qu'avec des allocations.

Nous voulons également agir pour celles et ceux qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus travailler. Voilà pourquoi notre action est tournée vers les personnes handicapées et vers les personnes retraitées.

Pourquoi ces montants sont-ils aussi faibles ? La retraite est le reflet de la carrière. Bien souvent, ces femmes n'ont pas eu de carrière complète. Quand elles ont travaillé, elles ont perçu de petits salaires.

M. Bernard Roman. Tout cela, on le sait !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Aujourd'hui, nous devons éviter que de tels problèmes ne se reproduisent et nous devons apporter la réponse de la solidarité nationale. Le Président de la République l'avait dit pendant la campagne. Nous mettrons tout cela en oeuvre pendant ce quinquennat. Ce sera tout d'abord l'augmentation des pensions de réversion : elles représentent aujourd'hui 54 % du montant de

la pension, ce qui est insuffisant ; nous les porterons à 60 %. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

Le minimum vieillesse est aujourd'hui à 628 euros, ce qui est également insuffisant. Nous l'avons dit : pendant ce quinquennat, nous augmenterons le minimum vieillesse de 25 %. C'est une question de justice sociale.

(Même mouvement.)

Mais il faut aller plus loin encore. Vous avez rencontré des personnes qui, bien souvent, ne sont même pas au minimum vieillesse, car elles ne connaissent pas leurs droits. Dans le cadre du rendez-vous retraite de 2008, nous voulons faire en sorte que chacun puisse bénéficier de ses droits. Le Gouvernement a la volonté de les augmenter. *(" Quand ? " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)* C'est une question de solidarité. C'est aussi et surtout une question de justice sociale et de pouvoir d'achat des retraités. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. Jérôme Lambert. Ce n'est pas la réalité !

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 310

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 janvier 2008